Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

Velleron : le village se mobilise pour sa survie



Ce dimanche 8 décembre à 10h devant la mairie, le village de Velleron appelle à la mobilisation contre un projet de lotissement de 200 logements. Pour la commune, si ce dossier devait aboutir il entrainerait des conséquences catastrophiques pour les finances de la municipalité ainsi que sur la qualité de vie de ce village de 3 100 habitants.

Mercredi 18 décembre prochain, le tribunal administratif de Nîmes est appelé à se prononcer sur le projet de lotissement de la Grande Bastide à Velleron. Un programme de 200 logements sur 7 hectares dont le chantier a débuté à l'automne 2021 avec les travaux de terrassement, les bassins de rétention, les voies d'accès… De quoi entraîner dans les semaines qui ont suivi plusieurs actions de mobilisation ayant regroupés 500, 600 et même jusqu'à 800 personnes pour ce village de 3 100 habitants.

Conséquence : en avril 2022, Bertrand Gaume, le préfet de Vaucluse d'alors, a pris un Arrêté interruptif de travaux (AIT) demandant aux promoteurs héraultais Hectare et Angelotti réunis sous la bannière 'Domaine de l'Opéra' d'abandonner leur projet en remettant en état le terrain, de déposer une demande de dérogation aux interdictions du code de l'environnement qu'ils enfreindraient avec leur chantier ou bien de proposer des mesures supplémentaires d'atténuation des risques environnementaux.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



Plusieurs manifestation ont eu lieu contre le projet d'urbanisation de ce programme de logement prévu sur 7 ha. Crédit : Michel Bost

« Il y a un vrai enjeu environnemental, dénonce Philippe Armengol, maire de Velleron. Avec une perte de biodiversité de cette Zone naturelle à préserver jusqu'en 2018 avant que la précédente municipalité ne le transforme en Zone à urbaniser dans le cadre de son PLU (Plan local d'urbanisme). C'est tout l'objet de l'audience au tribunal de Nîmes ce 18 décembre où les aménageurs attaquent l'AIT du préfet. »

> « Toute la population est déterminée à aller jusqu'au bout. »
>
> *Philippe Armengol, maire de Velleron*

« Toute la population est déterminée à aller jusqu'au bout, poursuit l'élu également vice-président du Grand Avignon délégué à la transition écologique – eau, air et biodiversité. On est au-delà des clivages politiques. Bien sûr la population est mobilisée mais nous avons aussi le soutien des parlementaires, des maires, des conseillers régionaux, du département, du Grand Avignon, du parc du Ventoux, de l'AMV (Association des maires de Vaucluse), de l'association des maires ruraux… Tous ces élus sont solidaires car ils connaissent les conséquences pour une commune d'une telle urbanisation. Nous sommes aussi très heureux que la préfecture de Vaucluse soit en première ligne sur ce dossier. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



En 2021, de nombreux élus vauclusiens étaient déjà venus rejoindre Philippe Armengol, maire de Velleron (au micro) afin de soutenir la mobilisation contre le projet de lotissement de la Grande Bastide. Crédit : Michel Bost

Une mobilisation soutenue par un collectif particulièrement actif (les colibris noirs) ainsi que la présence de 'people' comme Renaud, Dave, l'actrice Cécile Bois, l'acteur et doubleur Jean-Pierre Michael (les voix françaises de Brad Pitt, Keanu Reeves, Ethan Hawke) ou bien encore Grand Corps Malade qui a une maison dans la commune. Côté médias, ce combat a su aussi attirer l'attention de Mediapart, du canard enchainé, de grands journaux nationaux ainsi que de nombreuses chaînes de télévision ou de station de radio.
« Selon la décision du tribunal, nous ferons appel, annonce le maire de Velleron. Parce qu'en termes de biodiversité, il y a un vrai impact. Nous sommes donc déjà prêts à continuer dans cette démarche. »

Quel impact sur le budget de la commune ?
Le maire actuel estime ainsi que l'impact économique de ce projet entrainerait 7M€ de dépenses supplémentaires pour la commune.
« Ces chiffres ne sont pas annoncés à la volée, précise Philippe Armengol. Nous avons pris en compte les coûts directs et indirects liés à l'aménagement de ce lotissement : la voirie, le rond-point d'accès sur la Départementale, l'adduction à l'eau potable, le recalibrage de la station épuration, l'agrandissement de l'école… 7 M€, c'est le double de notre budget actuel qui s'élève à près de 3,5M€. »

« Si nous voulions équilibrer nos comptes, il nous faudrait augmenter les impôts de 40% ! »

« Notre évaluation n'intègre pas les dépenses des autres collectivités (Grand Avignon, Département de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

Vaucluse, Région Sud…) qui devront participer, d'une manière ou d'une autre, elles aussi aux financements de tous ces travaux » alerte le maire. « Et les financements qui seront mis ici, ne pourront pas aller ailleurs. Si on prend l'exemple du Grand Avignon, cela se fera au détriment d'autres raccordements à l'assainissement. En gros, si nous voulions équilibrer nos comptes, il nous faudrait augmenter les impôts de 40% ! »



Lors d'un des précédents rassemblements, les habitants avaient écrits un gigantesque 'Non' sur le terrain de football de la commune. Crédit : Michel Bost

Vers une double peine ?

Autre conséquence, avec l'arrivée de près de 600 habitants supplémentaires, la commune de Velleron franchirait largement le cap des 3 500 résidents. Un nombre qui n'est pas que symbolique : c'est aussi la limite à partir de laquelle une commune est soumise à la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain) imposant un quota minimum de 25% de logements sociaux. Et avec 6% actuellement, Velleron en est très loin.

« Notre problème c'est que nous sommes dans l'impossibilité de répondre à ces obligations de l'Etat, constate le maire. Bien que nous soyons plutôt favorables aux logements sociaux cela voudrait dire qu'il faudrait bâtir 400 logements sociaux d'un seul coup… »

Ainsi, la création des 200 logements de la Grande Bastide 'obligerait' la commune à en faire construire 400 de plus à vocation social. Le tout avec les nouvelles dépenses en matière de services et d'aménagement liées à l'afflux de cette nouvelle population.

« Avec le Zan (Zéro Artificialisation nette), nous serons dans l'impossibilité totale de créer des logements car à Velleron, en raison de nos zones naturelles ou du PPRI (Plan de prévention des risques naturels d'inondation) nous ne disposerons pas du foncier nécessaire pour pouvoir répondre aux nouvelles obligations qui vont être générées par la réalisation ce lotissement. Nous devrons donc payer des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

pénalités ad vitam æternam puisque nous n'atteindrons jamais les objectifs de la SRU. C'est le serpent qui se mord la queue. »



Le projet de lotissement de la Grande Bastide prévoit la création de 200 logements et l'arrivée de 500 à 700 habitants. Crédit : DR

« Nous ne sommes pas contre la création de nouveaux logements. »

« Nous ne sommes pas contre la création de nouveaux logements, insiste Philippe Armengol. Nous avons d'ailleurs fait des propositions sur un autre site où il était possible d'en réaliser entre 40 et 50. Il a aussi la possibilité d'urbaniser les dents creuses afin de permettre au village de grandir de façon cohérente avec des projets beaucoup plus facile à accompagner en termes d'aménagements tout en limitant les impacts financiers. »
En effet, alors qu'en moyenne l'augmentation pour absorber sans difficultés des populations supplémentaires est de l'ordre de 1,4% en moyenne par an pour une commune, cet éventuel bouleversement démographique de 20% constituerait dans le même temps un choc budgétaire.
« Cela sert à quoi d'être élu s'il n'y a plus aucun moyen financier et si nous ne sommes là que pour gérer une défaillance », prévient le maire de Velleron qui attendra avec impatience la décision du tribunal administratif qui devrait être rendue dans les 15 suivants l'audience du 18 décembre.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

Mobilisation contre le projet de la Grande Bastide. Dimanche 8 décembre. 10h. Devant la mairie de Velleron.



L'appel à mobilisation du collectif de défense et de la commune de Velleron.Crédit : DR

Althen-des-Paluds, quand Monsieur le maire fait le point

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



Althen-des-Paluds, un tout petit plus que 3 000 âmes dans ce village et un maire, Michel Terrisse, arrivé à la moitié de son deuxième mandat. Son actu ? L'ouverture prochaine d'un cabinet médical dans une partie de l'ancienne caserne de pompiers, l'aménagement d'un futur lotissement et aussi un caillou dans sa chaussure : Une construction sauvage interdite mais que la préfecture tarde trop à faire démolir. Tour d'horizon.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839



La mairie d'Althen-des-Paluds

Commençons par la bonne nouvelle : Un cabinet de médecins va ouvrir en juin en lieu et place d'une partie –le foyer- de l'ancienne caserne des pompiers –située à côté du cimetière- et désarmée depuis l'été dernier. Deux médecins y travailleront. L'aménagement des locaux, d'une surface de 110m2, a remis à plus tard le précédent projet qui, initialement, et après consultation des Althénois, prévoit l'aménagement d'un gymnase.

Un budget communal serré

«Dans notre budget prévisionnel, nous avions prévu plusieurs investissements ainsi que la réfection de la façade de la mairie, précise Michel Terrisse, de fait, cet argent ira au projet de cabinet médical qui nous permet de conserver les deux médecins de notre village.»

Bataille pour conserver ses médecins

«Ca n'était pas gagné, poursuit l'ancien banquier avignonnais –il vivait, enfant, quartier de la Croisière

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

où il a été à l'école avec Mireille Mathieu- car, en février 2021, nous avions reçu le coordinateur de la Maison de santé pluridisciplinaire (MSP) d'Entraigues accompagné d'un médecin et d'une praticienne. Objet de la visite ? La participation financière d'Althen-des-Paluds, au fonctionnement de la Maison de santé pluridisciplinaire où l'ARS (Agence régionale de santé) prévoyait un seul cabinet y regroupant toutes les spécialités. Nous nous sommes sentis obligés –pour pouvoir conserver notre propre cabinet médical et les deux médecins du village- de participer aux frais de fonctionnement de la structure Entraiguoise à hauteur de 1 000€ par mois.»



C'est dans la partie de gauche qui correspond au foyer de la caserne de pompiers que sera organisé le cabinet médical accueillant deux médecins tandis qu'une troisième est attendu.

Un nouveau cabinet médical

«Le cabinet médical s'étendra sur 110m2 et comprendra trois bureaux dévolus aux médecins, une salle

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

de soins et un accueil commun. Son ouverture est prévue le 1er juin. La commune propose les locaux gracieusement, et pour une durée de trois ans, aux professionnels de santé.»

Le caillou dans la chaussure

Bon maintenant, le sujet épineux. La propriétaire d'une parcelle de terrain agricole a commencé à élever une maison alors que le permis de construire avait été refusé. De recours contentieux en appel puis rejets de requête, en passant par la condamnation définitive et un jugement non-contesté, l'affaire datant de 2017, la Direction départementale des territoires tarde à faire exécuter le jugement, en faisant détruire les murs et fondations érigés.

«Alors que nous sommes en 2024, les Althénois ne comprennent pas que, malgré le jugement, le bâti n'ait pas été mis à terre et pensent que c'est comme donner un 'accord' aux personnes qui n'obtempèrent pas à la Loi, pourtant après plusieurs mises en demeure et alors que les années passent puisque les premières dispositions pour faire cesser la construction datent de 2017.»



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

Michel Terrisse devant la construction illégale dont il attend que la Préfecture donne l'ordre de détruire

Le coût de la démolition

«Désormais c'est à la Préfecture de donner l'ordre de démolir. Le problème ? La personne est insolvable et n'a pas payé l'amende de 10 000€ réclamée par le tribunal pour la construction illégale. Or, faire démolir le bâti et présenter la facture au contrevenant a aussi un coût. C'est la raison pour laquelle, je suppose, depuis trois ans, les parpaings sont toujours là. Aujourd'hui ? Je suis tenu de mettre cette affaire sur la place publique parce que les gens disent que le maire est incapable de faire respecter le jugement. Ma crédibilité de maire est en cause. La question ? Comment faire respecter la loi si les services de l'Etat ne l'appliquent pas eux-mêmes ?»

Althen-des-paluds, au centre du département

«Nous sommes presque au centre du département de Vaucluse, à 5 mn de l'autoroute Nord-Sud de l'Europe, à quelques centaines de mètres de l'échangeur autoroutier, et à 15 minutes d'Avignon. C'est pour son emplacement que la commune est recherchée,» analyse Michel Terrisse.

La zone d'activités Les Gaffins

«Notre zone d'activités va être séparée en deux parties. Dans l'une d'elles nous créerons une zone d'accueil pour 30 à 40 campings cars, capable de capter les touristes en provenance de l'Europe du Nord en partance pour l'Espagne, le Portugal et qui veulent faire une halte tranquille dans un village vert, proche de Beaulieu, du lac de Monteux, Spirou, Splash World et du Festival d'Avignon. Elle ouvrira lorsque la zone d'activités verra le jour.»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



Une commune très rurale et verdoyante

L'emprise des terrains pour la ZA

«Pour cette zone d'activités, et parce que nous n'en n'avons pas les moyens financiers, nous passons par la SPL Société publique locale Territoire Vaucluse, qui travaille avec la Communauté d'agglomération Les Sorgues du Comtat. Il ait question d'emprise et d'aménagement des terrains, -anciennement agraires-. Nous accueillerons de l'activité économique, hors commerces et nuisances puisque nous venons de recevoir notre 2e fleur régionale. Avec cet effort sur la vitrine de Provence il n'est pas acceptable d'envisager des pollutions visuelles. Je travaille sur ce projet depuis 10 ans. Le plus compliqué ? Acheter les terrains car pour de multiples raisons les propriétaires mettent du temps à prendre leur décision et puis il y a les contraintes administratives, d'ailleurs le PLU –Plan local d'urbanisme- vient d'être lancé depuis 7 ou 8 mois. Le temps administratif est long. Moi qui vient du privé, je ne m'en remets pas (rires). La Zac devrait s'étendre sur 2 hectares quartier de la Roque. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

Le village ne peut abriter plus de 3 500 habitants

«La commune ne pourra pas abriter, selon moi, plus de 3 500 habitants car le territoire, étant inondable, il est ponctué de 80 kilomètres de mayres –petits ruisseaux, cours d'eau- et n'était, auparavant, qu'un grand marais asséché d'abord par les romains puis par les moines. Nous ne pouvons pas, non plus, accueillir beaucoup de d'activités. Particulièrement s'il nous voulons conserver un urbanisme de qualité et un cadre de vie préservé, parce que la commune ne s'étend que sur 640 hectares.»

Les freins et les atouts d'Althen-des-Paluds

«Nous avons le commerce type cœur de village qui fonctionne très bien (Ndlr : librairie papèterie journaux, supérette U express, boulangerie-pâtisserie, coiffeur, banque, garage automobile, agence immobilière, institut de beauté, pompes funèbres, entreprise générale du bâtiment, maçonnerie, serrurier menuisier charpentier, électricien, peintre plâtrier, plombier, auto-école et équipements du foyer). Cependant 90% de la population active travaille sur les bassins de vie d'Avignon ceinturé par les centres commerciaux. Ça pourrait constituer un frein mais je n'en suis pas si sûr car je sais que si Super U le pouvait, il s'agrandirait de 100m ce qui n'est pas possible, donc la clientèle est bien là. Qui sont les Althénois ? Principalement des habitants des autres communes de la grande couronne d'Avignon, venus vivre ici. Leur recherche ? La proximité du bassin de vie et la qualité de vie. Ce sont nos atouts.»

Les projets

« Les travaux de construction de la nouvelle station d'épuration –l'ancienne sera détruite- devraient démarrer 2e semestre 2024 via le Syndicat mixte Rhône-Ventoux. Nous passerons de 2 100 à 3 500 équivalents habitants. Nous avons également un projet de logements adaptés aux anciens via un promoteur privé. Les Althénois sont des CSP et CSP+ qui travaillent pour la grande majorité à Avignon. Nous n'accueillons pas vraiment de chefs d'entreprises mais plutôt des cadres et des artisans.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026



Le terrain sur lequel une cinquantaine de maisons seront construites pour accueillir autant de nouvelles familles

Le Lotissement l'Alizarine

C'est au sud du cœur du village, situé à 500 m que prend naissance la nouvelle opération L'Alizarine. Elle se compose de terrains entièrement viabilisés et libres de constructeur. Les terrains sont piscinables et disposent de superficies allant de 277m² à 792 m². Près de 50 familles y sont attendues.

En savoir plus

La commune d'Althen-des-Paluds est située à 15 km d'Avignon et 10 de Carpentras. Elle est traversée au Nord de son territoire par l'axe qui relie Avignon à Carpentras par Entraigues et Monteux ; la D942. La commune est inscrite entre les bras des Sorgues de Velleron et d'Entraigues, elle doit son existence à l'assèchement puis à la mise en culture des marécages. Le territoire communal s'étend sur une superficie de 640 hectares. Il s'agit d'une commune rurale et agricole, dont le développement de l'urbanisation de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

ces 20 dernières années en fait une commune périurbaine. Althen-des-Paluds est un ancien hameau de Monteux. Son économie était basée sur la culture de plante tinctoriale « la garance ». En 2021, la commune comptait 2 802 habitants, en augmentation de 1,93 % par rapport à 2015 (Vaucluse : +1,26 %).

Que veut dire Althen-des-Paluds ?
Le nom d'Althen-des-Paluds est un hommage à Jean Althen. Arménien réduit en esclavage en Turquie, puis sauvé et venu à Avignon en 1756 pour y réaliser ses premières expériences concernant la culture de la garance. Le terme de Paluds, dérivé de 'palun', désigne les marécages ou les marais. La commune a compté de nombreux marais, dus à la présence de la Sorgue. Dans les années 1830, le village prospère grâce à la garance, ce qui lui permet d'acquérir son autonomie vis-à-vis de Monteux par ordonnance royale du 4 juin 1845. Il prend dès lors le nom d'Althen-des-Paluds.

Industrie
Historiquement, la plaine, après avoir été vidée de ses marais, a été utilisée pour la culture de la garance. En 1839, on compte cinquante moulins à garance en Vaucluse, alors qu'il n'y avait que dix moulins sur la Sorgue en 1804. Le Vaucluse, certaines années, générera jusqu'à pratiquement 65 % de la garance au niveau mondial. À partir de 1860, plusieurs grandes crises (terres surexploitées, qualité moins bonne, etc.) touchent cette culture de plus en plus concurrencée par les progrès récents de la chimie. Il n'existe plus qu'un seul des cinquante moulins en 1880. Les quatre moulins présents à Althen-des-Paluds furent transformés en moulin à garance au début du 19e siècle, puis en moulin à ocre à la fin de ce même siècle. Après ces deux industries, de nombreuses cultures se développèrent dont la culture du glaïeul.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

